



**The Awty International School  
Houston**

**Secondary School  
Student/Parent Handbook  
2021 - 2022**

**Middle School (MS)**

Grades: 6th/6ème - 8th/4ème

**Upper School (US)**

Grades: 9th/3ème - 12th/12e

<b>LETTER FROM THE SECONDARY HEADS</b>	<b>4</b>
<b>COMMUNICATION AND PARENT RESOURCES</b>	<b>5</b>
<b>PREPARING FOR SCHOOL</b>	<b>5</b>
DAILY UNIFORM	6
REQUIRED DRESS UNIFORM	6
OUTERWEAR	6
P.E. UNIFORM	6
FREE DRESS	7
UNIFORM VIOLATION SANCTIONS	7
SCHOOL SUPPLIES	7
<b>ON CAMPUS</b>	<b>8</b>
ARRIVAL AND DISMISSAL	8
STUDENT DRIVERS	8
LOCKERS	8
FOOD SERVICE	8
ELECTRONIC DEVICES	8
<b>ATTENDANCE</b>	<b>9</b>
ABSENCES AND TARDIES	9
PREMEDITATED ABSENCES	10
SIGN-IN/SIGN-OUT	10
<b>ACADEMICS</b>	<b>11</b>
HOMEWORK	11
HONOR SOCIETY	11
HONOR ROLL	12
CIVITAS	12
ANNUAL AWARDS CEREMONY	12
<b>INTERNATIONAL PROGRAM</b>	<b>12</b>
GRADES AND REPORTS	12
GRADE POINT AVERAGE	13
AUDIT	13
EXAMINATIONS	13
EAL - ENGLISH AS A SECOND OR ADDITIONAL LANGUAGE	13
LANGUAGE OPTIONS	14
INTERNATIONAL BACCALAUREATE REQUIREMENTS	14
<b>FRENCH PROGRAM</b>	<b>15</b>
	2

LE COLLÈGE / MIDDLE SCHOOL (6ème/6th through 4ème/8th)	15
LE LYCÉE /UPPER SCHOOL (3ème/9th – Terminale/12th)	15
THE INTERNATIONAL OPTION BACCALAUREATE	16
FRENCH PROGRAM DIPLOMAS	16
REQUIREMENTS FOR AWTY HIGH SCHOOL DIPLOMA	17
STUDENT ASSESSMENT	17
<b>STUDENT SUPPORT</b>	<b>18</b>
COLLEGE COUNSELING	18
Grade Level Objectives for College Counseling	18
9th Grade/3ème	18
10th Grade/2ème	18
11th Grade/1ère	18
12th Grade/Tle	18
LEARNING DIFFERENCES	19
<b>STUDENT LIFE</b>	<b>19</b>
FALL TRIPS	19
STUDENT COUNCIL	19
ACTIVITIES, CLUBS, & ORGANIZATIONS	20
COMMUNITY SERVICE	20
INTERSCHOLASTIC ATHLETIC PROGRAM	20
<b>DISCIPLINE</b>	<b>21</b>
DISCIPLINARY SANCTIONS	21
DRUG AND ALCOHOL FREE	23

## **LETTER FROM THE SECONDARY HEADS**

Dear Secondary School Parents and Students,

The transition from the Lower School to the Secondary School marks a significant step towards independence and self-reliance. We are excited to be part of this journey with your family.

Community building is essential to an international school like ours. We come from many countries and varied school experiences. This Student/Parent Handbook is key for all to understand our Awty community and understand student expectations. Please become familiar with the handbook's sections regarding school life and the expectations of the Awty Secondary School.

Welcome to an exciting new year and welcome to the Awty International School community.

Best regards,

**Tom Oden**  
Head of Secondary

**Tom Beuscher**  
Head of Middle School

**Sam Waugh**  
Head of Upper School

## **COMMUNICATION AND PARENT RESOURCES**

In each grade of the Middle School, the French Program *Professeurs Principaux (PP)* and the International Program Principal Teachers (PT) act as assistants to the Division Head. They monitor academic concerns, organize and implement the advisory program, and coordinate student activities. In the Middle School, the PT/PP are a key point of communication for students and parents.

In the Upper School, grade level coordinators are appointed for each grade. They serve as monitors of the daily life of students within their assigned grade. They act as advocates and mentors, and they also coordinate field trips and other grade-specific events. Students should feel free to approach their grade level coordinator on virtually any issue of concern. In the French Program there are principal teachers for each class/section (*Professeurs Principaux*) and subject coordinators (*Coordinateur de Discipline*) for each academic discipline.

If the grade level coordinator, PT or PP is unable to resolve a concern, parents are welcome to make an appointment with the appropriate administrator as follows:

### Secondary

\_\_\_ Tom Oden, Head of Secondary

### Middle School (6/6ème - 8th/4ème):

- Tom Beuscher, Head of MS

### Upper School (9th/3ème - 12th/Tle):

- Sam Waugh, Head of US

An APPA committee meets each month with the Division Head in both the Middle and Upper Schools. Committee members are APPA volunteers from each grade and section of the division. These parents help maintain a line of regular communication on daily school matters between the parent community and the administration throughout the school year.

The Head of School and the Proviseur are available to parents by appointment for concerns not able to be resolved by the division administrators. Parents are asked to model good behavior for their children by communicating politely and respectfully with teachers and administrators.

## **PREPARING FOR SCHOOL**

Fifth grade students participate in an orientation each spring hosted by current 8th graders. In August, all new and returning 6th grade students as well as parents may attend an orientation program on the Wednesday before the first day of classes.

Secondary students follow an individual schedule and move independently from class to class. Students have classes in English, history & geography, mathematics, science, foreign languages, computer, fine arts, and physical education.

## DAILY UNIFORM

### 6th/6ème – 8th/4ème:

- Awty plaid pleated skirt, navy pants, or navy shorts; white long sleeve Oxford shirt with school logo or white, gray, or navy short sleeve polo shirt with school logo. Solid navy or black tights, Awty navy pullover sweater, navy polar fleece jacket with school logo in cold weather; or
- Navy pants or navy shorts; white, gray, or navy short sleeve polo shirt with school logo, or white long sleeve Oxford shirt with school logo, navy Awty pullover or navy polar fleece jacket with school logo in cold weather.

### 9th/3ème – 12th/Tle:

- Awty plaid or khaki pleated skirt, khaki pants, or khaki shorts; white long sleeve Oxford shirt with school logo or white or navy blue short sleeve polo shirt with school logo. Solid navy or black tights, navy pullover sweater, navy polar fleece jacket with school logo in cold weather; or
- Khaki pants or shorts; white or navy short sleeve polo shirt with school logo, or white long sleeve Oxford shirt with school logo, navy Awty pullover or navy polar fleece jacket with school logo in cold weather.

## REQUIRED DRESS UNIFORM

All students are required to have a dress uniform in addition to their daily uniform. On formal occasions, such as school pictures, field trips, and campus celebrations or ceremonies, students are required to wear the dress uniform as described below.

### 6th/6ème – 12th/Tle:

- Awty plaid skirt, white long sleeve Oxford blouse with school logo (must be worn tucked in); navy pullover sweater with school logo, as the weather permits. No tights may be worn on dress uniform days; or
- Awty pants (navy in 6 - 8, khaki in 9 - 12), white long sleeve Oxford shirt with school logo (must be worn tucked in); navy pullover sweater with school logo, as the weather permits.

The Awty uniform must be purchased through [Dennis Uniform](#). The administration reserves the right to make final decisions on all uniform and grooming questions.

## OUTERWEAR

Acceptable outer garments are uniform pullovers (specified under Daily Uniform), the official Awty fleece, Awty jacket, college sweatshirts for seniors only, or Awty athletic team sweatshirts. No other outer garments may be worn at school.

## P.E. UNIFORM

The P.E. uniform is required for all P.E. class participants. For reasons of hygiene and cleanliness, students are not allowed to wear the same clothes to class that they wear during strenuous physical activity.

It is the policy of the school to provide, free of charge, one pair of green shorts and one white T-shirt. Any Awty T-shirt purchased for an Awty event may be substituted. Students are to wear their own tennis shoes. Additional P.E. uniforms may be purchased at the School Store or through the APPA Used Uniform Sales.

In the event of cold or inclement weather, students may choose from the following P.E. options: They may wear an Awty sweatshirt as an outer garment. Awty sweatpants are available for those who wish to purchase them in the School Store. Otherwise, students must wear only solid colored sweatpants. All other jackets, coats, and sweaters are forbidden for P.E. classes. In the case of rain or severe weather conditions, P.E. classes will be held indoors.

### **FREE DRESS**

Middle School students occasionally receive free dress to mark special events and Upper School students have non-uniform free dress each Friday (unless notified otherwise). On free dress days, students are expected to dress appropriately or risk revocation of the privilege. Some examples of inappropriate dress include: flip-flops, bare feet, bare midriffs, pajamas, tube tops, short shorts, miniskirts, low pants, logos advertising alcohol or drugs, profanity, and racially or culturally insensitive comments. Final judgment lies with the administration.

Additional Requirements:

- No open-toed shoes.
- Students may not wear caps or hats indoors, even on "free dress" days.
- Hemlines must be within three inches of the knee, including on free dress days.
- Facial jewelry, such as eyebrow rings, nose rings, lip rings, and tongue studs are not allowed.
- Students should arrive on campus properly attired.
- Students are discouraged from wearing expensive jewelry or watches. The school will not be responsible for loss or damages.
- Any personal accessories including, but not limited to, such things as jewelry or hair arrangements may be deemed inappropriate and therefore forbidden at the discretion of the administration.

### **UNIFORM VIOLATION SANCTIONS**

Students out of uniform will receive disciplinary action including, but not limited to, a series of increasing punishments: lunch detention, Thursday after school detention, and Saturday morning detention. The administration may decide in certain cases to send a student home or require a parent to deliver suitable clothing.

### **SCHOOL SUPPLIES**

For the first day of class, Middle School students should bring pens, pencils, paper, a binder, and textbooks. International Program students should bring their Awty agenda and French Program students should bring a *cahier de texte* and *carnet de correspondance*.

Students in the Upper School should arrive the first day of school with an assignment book, pens,

pencils, and a lock for their locker.

Families must order the required books and supplies in the spring. Orders will automatically be charged to the student's school account and will be invoiced by the Business Office in August.

All students will need a portable computer. Refer to the [Bring Your Own Device](#) (BYOD) policy for details. Students will receive supply lists from their teachers for each course and are expected to have purchased them by the second Monday of the school year or in a timely manner per teacher instructions. Many of these items will be available on campus in the School Store.

## **ON CAMPUS**

### **ARRIVAL AND DISMISSAL**

Students are not supervised on campus before 7:30 a.m. Secondary School classes begin at 8:15 a.m. and are dismissed at 3:50 p.m. Students are only permitted on campus until 4:00 p.m. unless supervised by faculty or staff. The library, which is supervised by a teacher, is available to students after school until 6:00 p.m., Monday through Thursday and until 4:30 p.m. on Friday. All students should leave campus by 6:00 p.m. unless they are on campus for an official, supervised school activity or program.

### **STUDENT DRIVERS**

Due to limited parking spaces on campus, all students who wish to drive to school must obtain a current parking tag from the Upper School Office. Seniors may receive assigned parking spaces depending upon availability and then may park only in that space.

### **LOCKERS**

Lockers will be assigned to new students at New Student Orientation. Returning students may receive their locker assignment on the first day of school or they may receive their locker assignments when they come to pick up or purchase their books. Sixth graders will share an open storage area and will not use lockers. Middle School students in 7th and 8th grades are required to have a Master combination lock on their lockers, which is available for purchase in the School Store.

### **FOOD SERVICE**

[SAGE Dining Services](#) manages the school's food service program. SAGE provides a variety of healthy, fresh food selections for students. As part of the Spice of Life, SAGE has introduced the Spotlight Nutrition program to teach students about making healthy choices. Sage also offers a downloadable app which includes ingredient lists and nutritional values for daily menu items. The daily menu can be found in the myAWTY portal on the Awty website.

Questions, concerns, and suggestions about the food service program can be addressed to the [Chef](#) from Sage Dining. Lunch and snack service is required; it appears on student tuition bills as a separate fee.

### **ELECTRONIC DEVICES**

The use of all electronic devices is prohibited during class time without the express permission and



approval of the teacher. For Secondary students, refer to the BYOD (Bring Your Own Device) policy for details on the use of computers at school. In the Middle School, cell phones must be off and in student lockers throughout the school day. Middle School students may only use their laptops or other approved computer devices in class under teacher supervision or in the library. Middle School students may not wear or carry any electronic devices (i.e., apple watch) without express permission from the Division Office.

In the Upper School, cell phones, iPads, iPods, and all other approved electronic devices must be silent and out of sight unless the teacher gives express and specific permission to use them. Upper School students may use cell phones and other approved devices outside of class if they adhere to all other related disciplinary rules. If students break any of these rules, teachers will confiscate these devices immediately and deliver them to the Division Office. Students may pick the device(s) up at the office at the end of the day at the discretion of the Division Head.

In the Middle School, students receive a warning on their first offense and a Saturday detention beginning with the second offense. In the Upper School, the punishment for the first offense is a Saturday morning detention. Students and parents will be informed of the date and time of the detention. The fourth offense of these rules may result in a school suspension. Violation of these rules may be treated as an Honor Code violation. Continued disrespect of this rule may result in expulsion from the school.

## **ATTENDANCE**

### **ABSENCES AND TARDIES**

Parents must inform the appropriate Division Office by telephone (MS ext. 5813; US ext. 5826) or email ([MSstudentattendance@awty.org](mailto:MSstudentattendance@awty.org) or [USstudentattendance@awty.org](mailto:USstudentattendance@awty.org)) between 7:30 a.m. and 8:30 a.m. in the event of an absence due to illness or an appointment. On the day of the student's return from an absence, the student must bring a signed note or explanation from the parent. Students who miss tests or major assignments for medical reasons may be asked to provide a written doctor's excuse. Medical and dental appointments should be made outside of school hours whenever possible. Students who arrive later than 8:00 a.m. or leave before 3:50 p.m. must sign in or out through the Division Office. Tardies are classified as either excused or unexcused. An excessive number of unexcused tardies may result in disciplinary action. The Administration reserves the right to make this determination. In these cases, an attendance committee, including the Attendance Officer, the relevant Grade Coordinator and the relevant Division Heads, will meet to review the case and determine the consequence.

To receive Upper School credit for a course at The Awty International School, a student must not be absent from a course for more than ten days or class periods. ***All absences, either premeditated, for illness or for any other reason, will be counted as part of the total for the year.*** Students who skip class will be recorded as absent, and they will be subject to disciplinary sanctions following the Administration's review of the circumstances. Students are expected to make up missed work in a reasonable time subject to the approval of their teacher(s) and the Division Head. The specific provisions of this requirement are noted below:

1. A student late to a class by up to 15 minutes is considered tardy.
2. A student who is more than fifteen minutes late to a class will be considered absent;
3. Written warnings will be sent to the student and their parents, and will be filed in the appropriate division office as follows:
  - a. A first warning letter will be sent after a student has accumulated five absences in any given class;
  - b. At ten absences, a parent conference will be called by the appropriate Division Office. The student will be placed on attendance probation and re-enrollment will be placed on hold. The student's attendance will be reviewed at the end of the school year whereby re-enrollment, credit, and grade determination will be assessed.
4. Students who arrive late after a partial absence may be expected to complete major assignments or take missed tests later that day;
5. Absences from class due to school-related activities (such as field trips, athletic events, or disciplinary action) will not be counted as absences;
6. Students and parents should understand that excessive absences have a negative effect on academic performance. The ten days (two weeks) / class periods limit should not be regarded as allotted "cuts." Teachers cannot reasonably be expected to make up missed work for absent students. Students are urged to be prompt and responsible in their school attendance.

### **PREMEDITATED ABSENCES**

It is school policy that students are not to be absent from school except for serious reasons (illness, family emergencies, etc.). Parents who, for justifiable reasons other than illness, wish to take their children out of school for periods of one day or longer should submit a signed "Premeditated Absence Form" to the appropriate Division Office at least two weeks in advance. This is a courtesy for faculty and administrators who need to adjust plans for students and classes affected by the absence. The Division Office will contact individual teachers with information concerning the absence and assignments will be gathered. For extended absences, teachers may require students to complete work prior to leaving. All premeditated absences should be communicated directly through the appropriate Division Office.

Students in academic jeopardy and/or with excessive absences may not receive approval. Parents must recognize that taking a child out of school for a prolonged period may affect that child's performance.

### **SIGN-IN/SIGN-OUT**

Students who arrive late, for whatever reason (see Tardies), must check in at the Division Office with a written excuse from the parent before going to class. Students who wish to leave early, for

whatever reason, must present a written note signed by a parent and sign out through the Division Office. Students without appropriate parental authorization will not be allowed to sign out. Parents may also call the Division Office (MS ext 5813; US ext 5826) to approve an early dismissal for their child(ren). Students will not be dismissed without this authorization. Students with medical issues must sign out through the clinic.

## **ACADEMICS**

### **HOMEWORK**

Teachers employ homework assignments to supplement the school lessons. We expect the volume of homework time to be reasonably manageable, understanding that students have many other commitments in their daily lives. Advanced students will need less time to complete homework while those with more difficulties will take longer. The goal of homework assignments in both programs of the school is to furnish opportunities for practice and deeper understanding of daily lessons. Furthermore, students gain a sense of responsibility for the advanced level of study skills and preparation required by the universities and institutions of higher learning they endeavor to attend.

- Students in 6th/6eme should normally spend around 20 minutes per subject, per night on homework.
- Students from 7th/5eme through 12th/11e should normally spend around 30 minutes per subject, per night.
- Students and parents must inform the school if homework is taking significantly more time than the above guidelines prescribe.
- All students in Middle School must have a class agenda (cahier de textes) into which they write their homework assignments for each subject.
- Students in Upper School may choose their own method for recording their homework assignments; however, the keeping of an agenda is highly recommended. Agendas are available in a limited number in the School Store.
- Teachers coordinate homework and in-class evaluations (“devoirs sur table”) in such a way as to not require a student to complete more than two essays, major assignments, or tests on any given day.

### **HONOR SOCIETY**

Students in the French and International Programs can be admitted to the [National Junior Honor Society](#) in 7th/5eme through 9th/3eme and the [National Honor Society](#) in 10th/2nde through 12th/11e. In both cases, students receive this high honor as recognition of excellence in academics combined with excellence in leadership, service, and character. An invitation to join the National Honor Society is considered to be an admirable achievement.

For the National Honor Society, a faculty council evaluates candidates and determines which

students will be appointed. It is necessary for students to maintain these high standards to remain in the Society. Members are expected to participate in projects sponsored by the Society. In the event of a problem, the faculty council will meet to discuss the possibility of a dismissal and to recommend disciplinary action to the Head of School who then makes a final decision.

## **HONOR ROLL**

Each term, the school recognizes students who have performed at a high academic level by putting them on the Honor Roll. In the Middle and Upper School, students who have a cumulative grade average of 85 with no grades below 70 qualify. This corresponds to the mention of "*Tableau d'honneur*" by the Class Council in the French Program. Those students with a cumulative grade average of 90 or above and no grade below 70 receive High Honors. In the French Program this corresponds to "*Félicitations*".

## **CIVITAS**

Each term, students receive grades on a scale of one (poor) to ten (excellent) in each subject. The purpose of Civitas recognition is to honor students for exemplary effort and conduct as they complete their academic responsibilities; however, Civitas grades are not directly related to scores for academic achievement. Students with consistently high Civitas results participate in a ceremony at the end of the year and receive top awards from the Head of School.

## **ANNUAL AWARDS CEREMONY**

At the end of the school year, there is an awards ceremony for the Middle School and Upper School students. This is a time to recognize the special achievements of the students in all academic and extracurricular programs.

## **INTERNATIONAL PROGRAM**

### **GRADES AND REPORTS**

Academic reports with grades and comments (report cards) are delivered digitally at the end of each trimester and there are Progress Reports at the middle of each term as well. All International Program students receive progress reports with grades and written comments in all subjects at the midpoint of the fall term. In the winter and spring terms, those with averages below 80 in a subject or with particular matters of concern will receive written comments as well. The final report card at the year's end includes grades for each term, a grade for the final examination, if applicable, and a year grade. The year grade is calculated by multiplying each term grade by two, adding these together with the final examination grade, and dividing the total by seven. If a course has no final examination, the year grade is simply an average of the three term grades.

Below is a sample calculation of a student's year grade.

1st Term	2nd Term	3rd Term	Final Exam	Grade
73	81	79	84	
$(73 \times 2) +$	$(81 \times 2) +$	$(79 \times 2) +$	$84 = 550 \div 7$	$78.6 = 79$

Failure in a course for the year will result if a student's grade is below 60 for two terms or if the student's final average falls below 60. All students with poor or failing grades will be subject to the annual student review committee. In such a case, Upper School students with failing grades will not receive credit for the course. Students who receive a failing grade in either Middle or Upper School may be asked to attend summer classes to make up the material and successful completion of such work may be a required condition for promotion to the next grade. See academic probation in this handbook for detailed information.

### **GRADE POINT AVERAGE**

In the Secondary International Program, a student's grade point average is the average of their term grades in the following subjects: English, social science, mathematics, science, and second language. For specific information about the use of GPA results, contact the relevant Division Office.

### **AUDIT**

International Program students who are placed in the Intermediate level classes may receive an audit in certain content area classes for one term. An audit on the report card indicates that a student attended the class but was not held accountable for a formal grade due to his or her language proficiency. These students are carefully monitored and expected to achieve formal grades as soon as possible. Normally, we do not offer audits after the first year.

### **EXAMINATIONS**

Middle and Upper School students take cumulative final examinations in the core subjects. Finals will occur only once at the end of the school year and cover course material for the entire year. The students are responsible for complete preparation that is coordinated by individual teachers under the guidelines set by academic departments. A schedule of examinations is distributed in advance. Requests to reschedule a final exam must be made in writing at the appropriate division office and must be approved by both the Division Head and the Department Chair. Final exams constitute 1/7th of the total grade in each subject.

### **EAL - ENGLISH AS A SECOND OR ADDITIONAL LANGUAGE**

The International Program English as a Second or Additional Language program (EAL) is offered beginning in the 6th grade and is designed to expose students to the maximum amount of English possible. The primary goal of EAL classes is to facilitate students' progress to the native

level class as soon and efficiently as possible.

In the Secondary School, all new, non-native speakers are evaluated before entering the EAL program. Incoming French Bilingual Program 6th graders (6ème) are evaluated at the end of their 5th grade/CM2 year. Following the evaluation, students will be placed in an appropriate level of the EAL program ranging from beginner (ESL) to native level.

## **LANGUAGE OPTIONS**

In the Middle and Upper School International Program students are required to study a second language. Proficiency in a second language is necessary for the successful completion of the International Baccalaureate Program. With the approval of the Department Chair and the Division Head, some students may qualify for the Third Language Program. The school does its best to provide students with a variety of language opportunities. For further information regarding the foreign languages program, contact the Language Department Office.

## **INTERNATIONAL BACCALAUREATE REQUIREMENTS**

The International Baccalaureate Program (I.B.) is a comprehensive, college-preparatory academic course of study that encourages students in 11th and 12th grades to become actively involved and enthusiastic about their education. The goal is to provide students with the values and opportunities that will enable them to become critical thinkers and to develop sound judgment that leads them to make wise choices and to respect others in the global community. Based upon performance criteria, the I.B. Diploma Program features both internal and external assessment of students' work. I.B. Diploma candidates study six subjects, three at the higher level, and three at the standard level that culminate with externally-assessed examinations in May of the senior year. A student's academic effort, attitude, and motivation largely determine his/her success in earning the International Baccalaureate Diploma. For further information regarding the IB Program, contact the IB Coordinator [Isabel van Dyck](#), directly.

The Upper School requires 26 credits for an American High School Diploma; all students enrolled in the International Program are required to meet these credits in addition to following the International Baccalaureate curriculum in 11th and 12th grades. These credits include four years each of English, social science (two of which must be History to include U.S. History) mathematics, science, and a foreign language (or native language other than English); two years of physical education; one year of fine arts; completion of the Theory of Knowledge and Extended Essay courses. Since all 11th and 12th grade students are enrolled in the full International Baccalaureate Program, the Awty High School Diploma will be awarded to those seniors who, in addition to satisfying the above coursework, have also completed all I.B. requirements as a candidate for the I.B. Diploma. These requirements include sitting for the exams and fulfilling the CAS (Creativity, Action, and Service) requirements stipulated by the IB Program. For additional CAS information, contact [Tairong Zheng](#).

## **FRENCH PROGRAM**

The Proviseur, official administrator of the French Ministry of National Education, is responsible for the French Program in its entirety. The Proviseur works in close collaboration with the Head of School, of whom he/she is Deputy. The Proviseur is assisted by a Deputy Proviseur, a primary counselor and an Executive Assistant.

The French Program is organized in Cycles:

- 6ème (6th Grade) corresponds to the final year of the Consolidation Cycle (CM1-CM2-6e or 4th, 5th and 6th Grades).
- 5ème-4ème-3ème (7th, 8th and 9th Grades) constitute the Cycle of In-Depth Learning.
- 2nde (10th Grade) is the Cycle of Orientation.
- 1ère and Terminale (11th and 12th Grades) form the Terminal Cycle.

### **LE COLLÈGE / MIDDLE SCHOOL (6ème/6th through 4ème/8th)**

Teaching methods are in accordance with grade levels and requirements of the Ministry of French National Education and Scientific Research. Hours and schedules have been tailored to meet ministry requirements while providing our students with the experience of an American school in these practices. The French Program values bilingualism. From 6ème, English is no longer considered as a foreign language but rather as a language of instruction.

Students follow in groups mixing the two programs (French and International) the teachings of:

- English language and literature
- Foreign language
- electives (Visual arts, speech and debate, theater, etc.)
- PE

The emphasis on languages is also reflected in a third language requirement (Spanish, Chinese, Arabic or German). The third language is taught at a level of LV1 at the rate of 5 periods per week throughout middle school. New students arriving during school and not necessarily having a sufficient level of English proficiency are supported in a personalized way.

The Conseil de Classe (Grade Level Councils) meet three times per year, at the end of each trimester, to evaluate the results for the completed term. Promotion to the next grade level, repetition of a grade level, or any change in orientation or track of study is decided according to the rules and guidelines in effect under the French Ministry of National Education.

### **LE LYCÉE /UPPER SCHOOL (3ème/9th – Terminale/12th)**

The Upper School track culminates with the world-renowned French Baccalauréat in addition to the America High School diploma. During the four years of high school, from 9th through 12th grade,

students continue to receive a bilingual education in both French and English, and also study one additional language. Teaching hours follow the guidelines set by the Ministry of National Education, enhanced through a choice of options and electives.

In Première and Terminale, Students take a combination of common courses, and mandatory specialty courses. The specialty courses chosen will prepare them for their higher education, allowing them to deepen their knowledge and skills in the areas they have interest.

The teaching of English as a native language follows the same guidelines as described for Middle School.

### **THE INTERNATIONAL OPTION BACCALAUREATE**

The International Option Baccalaureate (OIB) is offered to students in 11th grade who satisfy the selection criteria. The OIB section combines the breadth and rigor of the french baccalaureate with extra subjects taught and examined in English, resulting in a bilingual, bicultural diploma. Students have the opportunity to take English Language and Literature and history and geography courses taught from an American perspective by certified American and French teachers. The OIB makes academic and linguistic demands equally in English and French.

The College Board and the French Ministry of Education work in partnership to implement and ensure the quality of the American section of the OIB. The OIB is particularly suitable for students wishing to continue their studies in North America where the added value is recognized by colleges.

### **FRENCH PROGRAM DIPLOMAS**

The Brevet: At the end of Middle School, in 9th grade, students sit for the examinations of the Diplôme National du Brevet (Brevet). The Brevet is an official examination which completes the evaluation of candidates' level of mastery in the common core subjects. The Brevet includes an oral component (presentation of a project), as well as written components (exams in Mathematics, Physics/Chemistry, Biology, Technology, as well as in French, History, Geography, and Civics). The evaluation of skills/competencies acquired by the end of 9<sup>th</sup> grade is considered when calculating the final score for the Brevet.

The French Baccalaureate: Spread over the two years of the Terminal cycle (11th and 12th), student skills are assessed over a period of time instead of consolidated at the end of a term with finals. The examinations consist of evaluations (one for each subject component) which are presented as compositions that require demonstration of comprehension and analytical skills as well as the ability to extrapolate in unfamiliar situations on the basis of acquired knowledge.

To pass and obtain their Baccalauréat, which allows entry into universities in France, a student must earn an overall average of 10/20 or above for all subjects on the exam. The weighted



average also determines the distinctions (mentions) that distinguish excellent results on the exam. An average of ten earns the diploma with the mention of “Passable (Passing)”. Results above 12 earn the mention “Assez Bien (Satisfactory)”, above a 14 is deemed “Bien (Good)” and above 16 “Très Bien (Very Good)”.

## **REQUIREMENTS FOR AWTY HIGH SCHOOL DIPLOMA**

Students in the French Program who complete four years and satisfy the requirements of the programs from 9th to 12th grades are eligible to receive their High School Diploma from Awty, upon meeting the following conditions:

- One year of Fine Art classes;
- Proof of four years of English, in courses approved by the Head of the English Department;
- At least 50 hours of Community Service
- A research paper on a teacher-approved theme
- Satisfactory attendance (minimum 90%) for one entire academic year
- An overall grade average of 6/20 or 60/100 in all courses

The School takes into consideration elements provided by the administration(s) of previous schools students have attended. Students in the French Program or the International Program who wish to obtain the American High School Diploma at Awty must fulfill these requirements. Students may decide, however, not to receive the Awty American Diploma.

## **STUDENT ASSESSMENT**

A student’s assessment in the French Program is based on both formative and summative evaluations conducted throughout the year. The academic year is divided into three trimesters. A “Bulletin Scolaire” (Report Card) is sent out to families at the end of each trimester after the “Conseil de Classe” (grade level Council Meeting) in Middle and Upper School. From 6th to 12th grade, evaluations graded on scales of 20 or 100 allow students’ progress to be followed, and up to the 9th grade, their progress is also noted with respect to the degree to which they have acquired the skills required at the end of the 4th Cycle.

To be promoted to the following grade level, a student must attain the required level of results for the year. The Proviseur takes this decision after examining teachers’ recommendations, all while respecting the National Ministry of Education directives and acting in the best interest of the student. Before the end of the second trimester, the procedures are explained to the parents of Middle and Upper School students. The final decision is made at the end of the third trimester.

Each grade is represented by a “professeur principal” (grade-level coordinator) who centralizes and summarizes the development and results of the class and its individual students for the Proviseur and/or Deputy on a regular basis. The appointment of Heads of Department and Subject Coordinators allows for, among other things, a more detailed presentation of the programs and reforms in effect, as well as better horizontal coordination with the International Program

across the various departments.

## **STUDENT SUPPORT**

### **COLLEGE COUNSELING**

Within a developmentally appropriate framework, the Awty College Counseling Department educates and advises students and families about the college admission process. Counselors help students and families make academic and college related choices that honor individual aspirations, abilities, and needs. Counselors help students build college related competencies in the personal, academic, and college/career domains, so they can prepare thoughtfully, aspire realistically, and choose wisely. Our work with students is guided by the core college admissions values outlined by the National Association of College Admissions Counseling (NACAC).

#### **Grade Level Objectives for College Counseling**

##### **9th Grade/3ème**

Students will begin to learn about the college process and be encouraged to pursue a healthy school/life balance. They will transition successfully to high school and build awareness of the connection between academic, personal, and social behaviors in high school with future college and career choices.

##### **10th Grade/2ème**

Students will continue to improve their understanding of the college process and the role that their academic, personal, and social behavior plays in that process. Students will continue exploring extracurricular/enrichment activities but also deepen their contribution to those who matter most to them. Students will be introduced to standardized testing, resume building, and career awareness.

##### **11th Grade/1ère**

Students will demonstrate how to research and explore personal criteria regarding post secondary plans. By the end of the year, they will establish a thoughtful list of potential colleges, develop a plan for standardized testing, update and polish their resume, understand how finances affect their college choices, be prepared to write a draft of their college essay over the summer, and understand the realities of the college admission process from the college perspective.

##### **12th Grade/Tle**

Students will successfully complete the college application process. They will demonstrate the abilities to develop action plans, meet deadlines, communicate effectively, and self advocate within the context of their post secondary plans.

University representatives request visits on campus, or virtually, and we encourage students to take advantage of these information sessions throughout high school. Students should also visit webpages of universities and explore their interests throughout high school. It is a journey of self discovery that leads to post secondary transitions of a better fit for them, as individuals.

## **LEARNING DIFFERENCES**

The Awty International School expects all Secondary students to meet the expectations of its academic program. As an independent international school, Awty does not offer modifications of the set program; however, the school does recognize that some students who meet the admissions criteria may have learning differences that warrant limited accommodation. Using the International Baccalaureate guidelines as its standard, Awty offers the following accommodation: students may receive an extra 20% of the allotted time for tests and examinations. To receive this modification, a request must be made to the Division Head and a report of a diagnostic evaluation must be provided to the school. Our [Learning Support Coordinator](#) will provide all necessary information parents may need to coordinate any necessary learning support. A psychoeducational report may be necessary for the School to justify accommodations.

Diagnostic educational reports remain in a separate confidential file and do not become part of a student's permanent academic record. Should the need arise, the Counselor and the Division Head may call a specific meeting for the teaching team to review implementation strategies for particular students. Parents and students and external resource professionals may be included. An educational plan documented with an Individualized Student Support Plan (ISSP) remains in the diagnostic report file in the Counseling Office.

The evaluation can also be used to apply for extended time on the CTP IV, PSAT, SAT, ACT, and the IB exam as well. The Secondary Learning Support Coordinator can help with the application process for this accommodation. The Counseling Department can also provide information to families about resources in the community when needed for occupational therapy, speech and language therapy, or ongoing psychotherapy. The Counselors work as part of the pedagogical team to coordinate limited accommodations.

## **STUDENT LIFE**

### **FALL TRIPS**

All Secondary students participate in the annual Fall Trips Program. These trips and activities are designed to introduce students with their teachers to the wide variety of customs, cultures, and languages within the Awty community. Following years of tradition, 6th and 9th grade students normally embark on an overnight excursion. In 7th and 8th grade as well as 10th through 12th grade, students will not travel overnight. They will engage in a variety of local activities and projects in support of the Fall Trip mission. We depend on the value of these community-building programs to bring students and teachers together in the true Spirit of Awty.

### **STUDENT COUNCIL**

The Middle School Student Council works with a faculty sponsor. The Middle School holds Student Council elections at the start of the school year. Activities include support of various community

service efforts and student activities including a student talent show at the end of the school year.

The Upper School Student Council members serve as leaders for the student body and sponsor student activities that raise student spirit and morale. The Council is a platform for students to express their voices and members of the organization strive to represent the interests of their respective grade levels. Students will actively participate in democratic processes to enhance student and staff relations. At the end of each school year, the Upper School holds elections for the student council posts in the coming year. Officers include a President, a Vice-President, a Secretary, a Treasurer, an environmental coordinator and a French Program delegate.

## **ACTIVITIES, CLUBS, & ORGANIZATIONS**

Middle School students will receive a menu of choices for clubs and activities shortly after the start of the school year. MS Club [link](#)

The Upper School offers a wide range of extracurricular opportunities that fall outside the regularly scheduled classes. Meetings are generally held at lunch, before school, or after school. Contact the Division Office for complete information. For a detailed list and additional information related to clubs and activities available to all Upper School students, please [click here](#).

## **COMMUNITY SERVICE**

Community Service is a long-standing tradition at the school, predating the school's involvement with the IB as a graduation requirement. The Community Service Coordinator provides lists of community service opportunities both inside and outside the school and students may also perform service during the summer months. Students may not receive remuneration for any community service activity. Community Service inquiries should be directed to [communityservice@awty.org](mailto:communityservice@awty.org).

## **INTERSCHOLASTIC ATHLETIC PROGRAM**

The goal of the Athletics Department at Awty is to enhance the students' physical, mental, emotional, and social development. This development is implemented through a variety of extra-curricular sports. Awty has developed a program suited to the age and ability of all students in 6th - 12th grades that encourages maximum student interest and enjoyment. The school encourages participation in athletics, recognizes achievements, and celebrates the successes of students.

Sports schedules can be found on the [Athletic Department's web page](#). For further information, contact the [Director of Athletics](#), or the relevant Division Office.

All students and their families are required to abide by the policies set forth on the Athletic Department's web page, as well as those applicable to the particular sport or activity. Student athletes and their families must exhibit good sportsmanship at all times. Poor sportsmanship by either the student or parent(s) will result in disciplinary action against the student up to and

including expulsion from the school. Parents exhibiting poor sportsmanship may be prohibited from attending future sporting activities. Admission at Awty does not guarantee athletic participation or eligibility.

## **DISCIPLINE**

Student misbehavior can result in a variety of disciplinary consequences, at the sole discretion of the school, based on the severity of the infraction. The following is intended as a guide to disciplinary consequences but may not include all possibilities. Parents will receive notification of serious disciplinary consequences and are expected to cooperate with the school's course of action.

### **DISCIPLINARY SANCTIONS**

Detention - Students in Middle and Upper School may be assigned a detention or "DHall" for various minor infractions such as frequent tardiness, uniform violations, or gum chewing. Students may receive lunch detention, after school detention, or in more serious cases, Saturday morning detention.

In-House Detention - Students may receive an in-house detention. This is a day spent at school in isolation and working on school assignments. There may be additional work assigned as part of the punishment.

Suspension - Students may be suspended from school, requiring them to stay at home. Such decisions are made by the administration and may include the considerations of a Discipline Committee hearing (see Discipline Committee). Suspension from school does not excuse a student from his or her academic obligations and all missed assignments must be completed. Out-of-school suspensions are a matter of permanent record. This record is available to subsequent institutions.

Probation: Academic and Disciplinary - Following a review at the end of each term, students may be placed on probation for the following term as a result of either academic or behavioral problems. Being placed on probation indicates that a student's behavior or academic status is below an acceptable level and must be improved. If a student is placed on probation parents will receive a letter of notification. A failing term grade (F) in any subject or two or more D's (60 – 69) automatically results in academic probation; however, the administration may place students on either academic or behavioral probation at their discretion.

When a student is placed on probation, he/she/they will be expected to make the necessary improvements in the following term. Parents will be informed of the expectations for satisfactory improvement; however, the final decision will be made at the discretion of the Division Head. At the end of that term, the school will determine whether the student will be allowed to remain at the school. Students will not normally be allowed to be on probation for more than two successive

terms.

Students on probation in the winter term will not receive a re-enrollment package. If the student remains on probation for the spring term, his/her/their place in the next year's class will be held pending a decision at the June student review meeting. Students who are placed on probation for the spring term after they have re-enrolled may still be denied promotion to the next year's class according to the recommendations at the student review meeting in June. Parents will be notified immediately following that meeting as to whether their child will be allowed to return to the school. The Head of School makes all final decisions on probation status, promotion, and renewal of enrollment contracts for future academic years following recommendations from the Division Head. Enrollment for future academic years is at the sole discretion of the school.

Expulsion - In cases of serious infractions of the rules, the administration may choose to expel a student from the school. This is a decision that may be recommended by a Disciplinary Committee, and each case is subject to a final decision by the Head of School. The school may choose to make this decision without convening a Disciplinary Committee. Dismissed students are not permitted to attend Awty functions nor visit the school without prior permission from the administration.

Withdrawal - Students who elect to withdraw from the School are not exempt from school policies, and they remain subject to administrative decisions.

#### Discipline Committee

Discipline is often addressed by the school administration alone; however, the Discipline Committee may be convened, at the sole discretion of the school, to address student behavior and recommend consequences to the Head of School. The Discipline Committee is usually made up of the following individuals:

- The appropriate Division Head and the Proviseur
- The Grade Level Coordinator
- The *Professeur Principal* or the Advisor, depending on the student's program
- The elected class delegates
- The President of the Student Council
- Any other person deemed appropriate by the Head of School

The Discipline Committee utilizes the following procedure:

- The Administration informs the parents of the problem and that the Discipline Committee will meet;
- The Committee meets with the student, and with any others who might have information concerning the alleged incident;
- The Committee may ask the student and/or others to leave the meeting once they have been heard in full. Parents or guardians may not attend the meeting;
- The Committee's deliberations are confidential;

- The Committee's deliberations and recommendations are communicated to the Division Head who consults with the Head of School;
- The Division Head informs the parents of the disciplinary measure;
- In extraordinary circumstances, such as expulsion, the Division Head and Head of School may together communicate with the parents.

## **DRUG AND ALCOHOL FREE**

Any student who voluntarily comes forward to ask for assistance with a drug or alcohol problem will be treated as a health, rather than a disciplinary, case. A student who is caught in possession of alcohol or drugs who only then asks for assistance will be treated as a disciplinary case.

Any student found in possession of illegal drugs, including those prescribed for someone else, while on campus or at a school-related activity, may be disciplined up to and including expulsion from the school. Any student caught selling drugs on campus or at a school-related function may be disciplined up to and including expulsion from the school. The school reserves the right to report illegal behavior to the police.

Any student caught in the possession of or under the influence of alcohol will be subject to Disciplinary Committee procedures and/or disciplinary sanctions.

Any student caught in the possession of drug paraphernalia will be subject to Disciplinary Committee procedures and/or disciplinary sanctions. Take note that E-cigarettes and vapor smoking (“vaping”) devices are now included in the category of items considered to be drug paraphernalia.

In accordance with the school’s efforts to ensure a drug and alcohol-free campus, the school may conduct random searches of any area of the school premises, including student lockers, cars, and personal belongings such as backpacks at any time and without prior notice. Anything found in unattended bags or unlocked lockers will be considered the possessions of the owner of the bag or the locker. Therefore, all students are urged to look after their possessions at all times and to lock their lockers. The school may employ the assistance of dogs in its searches.

In the event of a violation or alleged violation of any school policy, the school reserves the right to confiscate, search, and inspect personal electronic devices and any data, messages, or imagery contained therein.



**The Awty International School  
Houston**

# **Livret du Règlement Intérieur pour les élèves du Secondaire**

**2021 - 2022**





## HANDBOOK DU SECONDAIRE

### COLLÈGE

La transition de l'école primaire au collège marque une étape importante vers l'indépendance et l'autonomie. Les élèves de CM2 participent chaque printemps à une séance d'orientation organisées par les élèves de 4<sup>e</sup> actuels. En août, tous les élèves de Sixième ainsi que leurs parents, nouveaux et revenants, sont invités à assister à une journée d'accueil et d'orientation, le mercredi précédant le jour de la rentrée.

Les élèves du collège suivent un programme individuel et se déplacent de façon indépendante de cours en cours, comme ils le feront jusqu'à la Terminale. Ils apprendront à organiser leur casier et leurs fournitures scolaires de manière responsable. Les élèves ont des cours d'anglais, d'histoire et géographie, de mathématiques, de sciences, de langues étrangères, d'informatique, de beaux-arts et d'éducation physique.

Dans chaque niveau, un coordinateur de niveau et les *Professeurs principaux* de la section française font office d'adjoints au Responsable de la Division. Ils surveillent les questions scolaires, coordonnent les activités et animent les excursions. Ils sont également en contact avec les parents pour s'assurer que la communication sur toute question concernant l'école est efficace et complète.

**Fournitures au collège** Le jour de la rentrée, les élèves du collège doivent apporter des stylos, crayons, du papier, un classeur et des manuels. Les élèves de la section internationale doivent apporter leur agenda Awty et les élèves du Programme français doivent apporter un *cahier de texte* et un *carnet de correspondance*. Tous les élèves auront besoin d'un ordinateur portable. Reportez-vous à la politique BYOD (apportez votre propre appareil) pour en savoir plus. Les élèves recevront de leurs professeurs des listes de fournitures pour chaque cours et il leur est demandé de les avoir achetées avant le second lundi de l'année scolaire ou selon le délai spécifié par l'enseignant.

**Casiers du collège** Des casiers seront attribués aux nouveaux élèves lors de la journée d'orientation des nouveaux élèves. Les élèves qui reviennent recevront leur emploi du temps et leurs casiers le jour de la rentrée. Il est demandé aux élèves du collège d'avoir un cadenas Master à combinaison, disponible au magasin scolaire.

## **LYCEE – Programme Internationale**

Le lycée exige d'obtenir 26 crédits pour le diplôme américain du lycée ; il est demandé à tous les élèves inscrits au Programme internationale d'obtenir ces crédits en plus de suivre le programme du baccalauréat international en Première et Terminale. Ces crédits comprennent quatre années chacun d'anglais, de sciences sociales (dont deux doivent être d'histoire et comprendre l'histoire des USA), de mathématiques, de sciences et un de langue étrangère (ou d'une langue maternelle autre que l'anglais) ; deux ans d'éducation physique ; un an de beaux-arts ; l'achèvement des cours de Théorie de la connaissance et de Dissertation. Du fait que tous les élèves de Première et de Terminale sont inscrits au programme complet du baccalauréat international, le diplôme du lycée d'Awty sera remis aux élèves de Terminale qui, en plus de satisfaire aux cours ci-dessus, auront également rempli toutes les obligations du B.I. pour avoir le droit d'être candidat au B.I. Diplôme. Ces exigences incluent de passer les examens B.I. et d'avoir satisfaits les requises de CAS (Créativité, Action et Service). Pour toute information complémentaire concernant CAS, veuillez contacter [Mme Tairong Zheng](#).

**Fournitures au lycée** Les élèves du lycée doivent arriver le jour de la rentrée avec un carnet de devoirs, des crayons, des stylos et un cadenas pour leur casier. Tous les élèves auront besoin d'un ordinateur portable. Reportez-vous à la politique BYOD (apportez votre propre appareil) qui se trouve sur le site Internet de l'École pour en savoir plus. Chaque enseignant précisera les matériaux requis dans son cours et les élèves sont chargés d'acheter ces fournitures à temps. Plusieurs de ces articles seront disponibles sur le campus, au magasin scolaire.

**Programme du Baccalauréat International** Le programme du baccalauréat international (B.I.) est un programme d'études complet préparant aux études supérieures, qui encourage les élèves de Première et de Terminale à participer activement et de façon enthousiaste à leur éducation. L'objectif est de fournir aux élèves des valeurs et des opportunités qui leur permettront de devenir des penseurs critiques et de développer un jugement sensé qui les amènera à faire des choix sages et à respecter les autres dans la communauté mondiale. Basé sur des critères de performance, le programme du diplôme du B.I. présente des évaluations internes et externes du travail des élèves. Les candidats au diplôme du B.I. étudient six matières, trois au plus haut niveau et trois au niveau ordinaire, ce qui aboutit à des examens évalués de façon externe en mai de l'année de Terminale. Les efforts scolaires, l'attitude et la motivation d'un élève déterminent

grandement sa réussite à obtenir le diplôme du baccalauréat international. Pour en savoir plus sur le programme du B.I., veuillez contacter directement [le coordinateur du B.I.](#)

**EAL - Anglais deuxième langue ou langue supplémentaire** Le programme d'anglais en section internationale, comme seconde langue ou langue supplémentaire, est proposé à partir de la 6<sup>e</sup> à la Seconde et est conçu pour exposer les élèves à la plus grande pratique possible de l'anglais. Le principal objectif des cours d'EAL (anglaise en langue additionnelle) est de faciliter les progrès des élèves vers les cours en langue maternelle dès que et aussi efficacement que possible. À l'école secondaire, tous les nouveaux locuteurs non natifs sont évalués avant l'entrée dans le programme EAL. Les nouveaux élèves de 6<sup>e</sup> de la section bilingue française sont évalués à la fin de leur année de CM2. Après l'évaluation, les élèves seront placés dans un niveau approprié du programme EAL qui va de débutant (ESL) au niveau langue maternelle.

**Options de seconde langue** Au collège et au lycée, il est demandé aux élèves de la section internationale d'étudier une seconde langue. La maîtrise d'une seconde langue est nécessaire pour l'achèvement réussi du programme du baccalauréat international. Avec l'accord du président du département et du Responsable de la Division, certains élèves peuvent se qualifier pour le programme de troisième langue. L'École fait de son mieux pour proposer aux élèves une diversité de langues. Pour en savoir plus sur le programme de langues étrangères, veuillez contacter le bureau du Département des langues.

**Notes et bulletins du secondaire** Tous les élèves du Programme international reçoivent un relevé de notes dans toutes les matières au milieu du trimestre d'automne. Ceux qui ont une moyenne inférieure à 80 dans une matière ou suscitent des inquiétudes dans des matières particulières recevront des relevés de note au milieu des trimestres d'hiver et de printemps. À la fin du trimestre, les élèves reçoivent un bulletin avec les notes trimestrielles et des commentaires de tous les enseignants. Avec l'accord du coordinateur de niveau et du responsable de division, des relevés hebdomadaires peuvent être mis en place pour les élèves ayant des difficultés scolaires.

Le dernier bulletin de notes, à la fin de l'année, comprend les notes des trois trimestres et une note pour l'examen final. La note est calculée en multipliant chaque note trimestrielle par deux, en additionnant ces chiffres à la note de l'examen final et en divisant le total par sept.

Voici un exemple de calcul de la note d'un élève.

1<sup>er</sup> Trim. 2<sup>e</sup> Trim. 3<sup>e</sup> Trim. Exam. final Note de l'année

$$73 \ 81 \ 79 \ 84 \ (73 \times 2) + (81 \times 2) + (79 \times 2) + 84 \ 550 \div 7 = \mathbf{78.6 = 79}$$

Un échec dans un cours pendant l'année se produira si la note d'un élève est inférieure à 60 pendant deux trimestres ou si la note moyenne finale de l'élève est inférieure à 60. Dans ce cas, un élève de lycée ne recevra pas de crédit pour le cours. Il peut être demandé aux élèves qui obtiennent une mauvaise note de participer à des cours d'été pour se rattraper ; l'achèvement matériel et réussi de ce travail peut être une condition requise pour le passage dans le niveau suivant. Veuillez consulter ce Manuel pour en savoir plus sur le sursis pédagogique.

MPC : Moyenne pondérée cumulative Dans la section internationale du secondaire, la moyenne pondérée cumulative d'un élève est la moyenne de ses notes trimestrielles dans les matières suivantes : anglais, sciences sociales, mathématiques, sciences et seconde langue. Pour en savoir plus sur l'utilisation des résultats de MPC, veuillez contacter le bureau de la division concernée.

Assister à un cours en tant qu'auditeur – Les élèves de programme international qui sont placés dans des classes de niveau intermédiaire peuvent être considérés comme "auditeurs" non-notés dans certains domaines pendant un trimestre. La classification Auditeur sur le relevé de notes indique qu'un élève a assisté au cours mais n'a pas été tenu responsable d'une note formelle du fait de sa maîtrise de la langue. Ces élèves sont soigneusement surveillés et il est attendu qu'ils obtiennent des notes formelles dès que possible. Généralement, nous ne proposons pas ce statut après la première année.

Examens du secondaire Les élèves du collège et du lycée passent des examens finaux dans les principales matières. Les examens finaux se produisent une seule fois, à la fin de l'année scolaire et ils couvrent le contenu d'un cours de l'année complète. Les élèves sont chargés de leur préparation complète, coordonnée par chaque enseignant selon les directives établies par les départements scolaires. Un calendrier des examens est remis à l'avance. Les demandes de reprogrammation d'un examen final doivent être faites par écrit auprès du bureau de la division concernée et elles doivent être approuvées par le Responsable de la Division et le président du département. Les examens finaux comptent pour 1/7<sup>e</sup> de la note totale dans chaque matière.

## **LE PROGRAMME FRANÇAIS (FP)**

Le proviseur, titulaire du ministère Français de l'éducation nationale est responsable du programme française. Le Proviseur travaille en collaboration étroite avec le Directeur de l'École dont il est aussi l'adjoint. Le Proviseur est assisté par un adjoint et une assistante de direction.

Le personnel de soutien aux étudiants fournira un soutien en français si nécessaire. Le personnel de soutien aux étudiants répondra à tous les besoins de soutien émotionnel, social et d'apprentissage des étudiants des deux programmes. Le programme Française offre un programme conformé aux critères de l'homologation du ministère de l'Education Nationale.

Le programme scolaire français est organisé en cycles :

- La classe de 6e correspond à la fin du cycle de consolidation (CM1-CM2-6eme) • Les classes de 5e- 4e - 3e du collège constituent le cycle des approfondissements.
- La classe de 2nde est le cycle de détermination.
- Les classes de 1ere et Terminale constituent le cycle terminal

Le Collège (niveaux 6e à 4e) Les horaires et les méthodes d'enseignement répondent aux niveaux et exigences des programmes du ministère français de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.

En outre, le programme de la Section Française s'efforce de favoriser le bilinguisme. L'anglais est la Langue Vivante 1 obligatoire. Les élèves arrivant à Awty sans une connaissance préalable suffisante de l'anglais suivent d'abord des cours d'E.S.L. (English as a Second Language) à raison de 5 à 7 périodes hebdomadaires. Ils sont ensuite progressivement intégrés dans les cours mixtes Programme Français/Programme Internationale, donnés par des enseignants natifs de la Section Internationale. Les élèves peuvent commencer par aller dans des cours de niveau « anglais intermédiaire » puis progressivement être intégrés au niveau « anglais standard » avec les natifs ou bien ils peuvent directement aller dans des cours de niveau « anglais standard » si leur niveau le leur permet. Pendant le premier trimestre, ces nouveaux élèves recevront une appréciation de leur travail plutôt qu'une note.

Par ailleurs, les cours d'éducation physique, ont lieu conjointement avec la Section Internationale et sont dispensés à la fois en français et en anglais, renforçant ainsi l'exposition des élèves à l'anglais.

Le Conseil de Classes se réunit trois (3) fois par an, à la fin de chaque trimestre scolaire, afin de faire le bilan de la période écoulée.

Le passage en classe supérieure, le redoublement ou tout changement d'orientation sont décidés selon les règles en vigueur du ministère français de l'Education Nationale.

Le Lycée (niveaux 3e-Terminale) Le lycée prépare les élèves au baccalauréat français, série L, ES ou S. Les horaires suivent les orientations générales prescrites par le ministère de l'Education Nationale.

Les travaux personnels encadrés (TPE) sont programmés en Première et des devoirs sur table hebdomadaires sont organisés en classe en 3eme, en 1ere et en Terminale pour entraîner régulièrement les élèves aux épreuves des examens du DNB, des épreuves anticipées et du baccalauréat (épreuves pouvant durer jusqu'à 4 heures pour les classes de baccalauréat).

Les épreuves anticipées du baccalauréat ont lieu à la fin de la classe de Première. Les trois séries passent les épreuves de français à l'écrit et à l'oral, présentent leurs TPE à l'oral, et la série ES passent aussi les épreuves de Sciences.

L'option Internationale du Baccalauréat (OIB) est offerte aux élèves de première qui satisfont aux critères de sélection. Cette option comprend deux cours enseignés en anglais par des professeurs natifs : un cours de littérature américaine et un cours d'histoire-géographie.

L'« orientation » à la fin de la Seconde et de la Première suit la procédure définie par le ministère français de l'Education Nationale. Il est à noter que le redoublement de la classe de Terminale n'est pas un droit, particulièrement dans les cas où le redoublement de la classe de Première n'a pas été accepté par l'élève et sa famille.

L'enseignement de l'Anglais première langue suit le même système que celui décrit pour les élèves du Collège.

Conditions d'Obtention du Diplôme d'Awty S'ils le souhaitent, les élèves de la programme Française qui attestent de quatre années d'études et qui ont satisfait aux exigences des programmes de la 3eme à la Terminale sont susceptibles d'obtenir le Diplôme de fin d'études d'Awty sous réserve de remplir les conditions suivantes : • avoir

suivi une année d'enseignement artistique ;

- justifier de quatre années d'enseignement de l'anglais dans un cours approuvé par le directeur du département d'Anglais ;
- avoir effectué au moins cinquante (50) heures de service communautaire •
- rédiger un mémoire sur un projet approuvé par les enseignants
- détenir une assiduité complète (un minimum de 90%) d'une année scolaire dans l'établissement.
- avoir obtenu une moyenne supérieure à 6/ 20 dans toutes les matières

L'établissement prend en considération les éléments transmis par l'administration des établissements ou les élèves ont antérieurement suivi leur scolarité.

Les élèves du programme Française ou de la programme Internationale qui souhaitent obtenir le diplôme américain d'Awty doivent satisfaire à ces exigences. Les élèves peuvent cependant décider de ne pas recevoir le diplôme américain d'Awty.

Diplômes du Programme Française À la fin du collège, en classe de troisième, les élèves se présentent aux épreuves terminales du « Diplôme National du Brevet ». Le Diplôme National du Brevet est un examen officiel qui complète l'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun des candidats. Les épreuves du DNB comprennent un oral (soutenance d'un projet) et deux écrits (une épreuve de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, et technologie et une épreuve de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique). L'évaluation des compétences acquises en fin de 3eme est prise en compte dans le calcul de la note finale du Brevet.

À la fin de la Première, les élèves passent les épreuves anticipées du baccalauréat : français, TPE et sciences. L'examen de française est obligatoire pour les trois « Séries » et comprend une composition écrite effectuée en quatre heures et un examen oral. Les TPE (travaux personnels encadrés) sont des projets pluridisciplinaires réalisés pendant l'année, et soutenus devant un jury d'enseignants extérieurs. Les élèves de la série L et ES passent également une épreuve de sciences à l'écrit.

À la fin de la Terminale, les élèves passent toutes les autres épreuves du Baccalauréat. Le Baccalauréat est un examen qui marque la fin des études secondaires et l'entrée aux universités.

L'examen consiste en une série d'épreuves (une dans chacune des matières qui



composent la Série que l'élève a suivie) qui ne se présentent pas sous des formats à réponse courte, vrai/faux ou à choix multiples. Au contraire, ce sont des compositions qui exigent de l'élève non seulement qu'il montre la profondeur de sa compréhension et ses capacités d'analyse, mais aussi qu'il est capable d'extrapoler à partir du savoir acquis dans de nouvelles situations.

L'examen se déroule sur plusieurs jours, parfois plus d'une semaine et représente de 18 à 25 heures d'épreuves écrites, et 2 à 4 épreuves orales obligatoires selon les séries. En outre, un élève peut également choisir de passer une ou deux épreuves en option dans des matières comme les langues vivantes étrangères, langues et cultures de l'antiquité (latin), arts plastique, histoire des arts, musique, dans lesquelles il a montré du talent. Selon la Série du baccalauréat, les matières sont évaluées avec des coefficients différents, et leur moyenne pondérée déterminé la note finale obtenue au baccalauréat.

Pour réussir et obtenir son baccalauréat qui permet d'entrer dans des universités en France, un élève doit obtenir une moyenne générale de toutes les matières qui composent l'examen, égale ou supérieure à « 10 ».

La moyenne pondérée détermine aussi les distinctions (ou mentions) qui distinguent un excellent résultat à l'examen. Une moyenne de 10 permet l'obtention du diplôme et accorde la mention « Passable », au-delà de 12 l'élève reçoit la mention « Assez Bien », au-delà de 14 la mention « Bien » et au-delà de 16 la mention « Très Bien ».

### Évaluation des Élèves

L'évaluation des élèves de la Section Française se fonde sur des évaluations formatives et sommatives effectuées tout au long de l'année.

L'année est divisée en trois trimestres. Un bulletin scolaire est envoyé aux familles à la fin de chaque trimestre après le « conseil de classe » au collège et au lycée. De la 6<sup>ème</sup> à la Terminale, des évaluations notées sur 10 ou sur 20 permettent de suivre les progrès des élèves, et jusqu'en 3<sup>ème</sup>, leurs progrès sont également appréciés par rapport au degré d'acquisition des compétences attendues à la fin du cycle 4.

Dans le cadre de la préparation aux examens et diplômes nationaux français de 3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale les élèves passent des examens dits « blancs » corrigés, quand c'est possible, par des enseignants d'autres établissements français des États-Unis, afin d'avoir une évaluation objective et anonyme qui aide les élèves à mieux se situer par rapport aux

objectifs à atteindre.

Pour pouvoir passer dans la classe supérieure, l'élève doit attester par ses résultats du niveau requis. Le Proviseur prendra une décision après avoir examiné les recommandations des enseignants tout en se conformant aux instructions officielles du ministère de l'Education Nationale et ce, dans l'intérêt de l'élève. Avant la fin du second trimestre, les procédures seront expliquées aux parents des élèves du Collège et du Lycée. La décision finale sera prise à la fin du troisième trimestre.

Chaque classe est représentée par un « professeur principal » qui centralise et rend compte, tant pour le suivi des projets que des élèves, au proviseur ou à son adjoint régulièrement. La mise en place de coordinateurs de disciplines et de chefs de départements permet, entre autre, une présentation plus détaillée des programmes et des réformes en cours et une meilleure coordination avec les chefs de département de la Section Internationale.

### **DEVOIRS A LA MAISON AU SECONDAIRE**

L'objet des devoirs à la maison dans les deux sections de l'école est de fournir la pratique et l'approfondissement des leçons quotidiennes. En outre, les élèves apprennent la responsabilité des préparations de plus haut niveau attendu dans les établissements d'enseignement supérieur et les universités qu'ils se préparent à fréquenter. Le volume de devoirs doit cependant rester raisonnable pour ne pas surcharger les enfants. Les indications suivantes par niveau sont considérées comme des moyennes raisonnables. Les élèves rapides peuvent mettre moins de temps, alors que d'autres élèves qui connaissent plus de difficultés pourront avoir besoin de plus de temps.

- Les élèves de Sixième devraient normalement passer environ vingt minutes par matière par soir.

3  
0

- Les élèves de la Cinquième à la Terminale devraient normalement passer environ trente minutes par matière par soir.
- Les élèves et les parents doivent contacter l'école si les devoirs à la maison prennent beaucoup plus de temps.
- Tous les élèves du collège doivent tenir un cahier de textes dans lequel ils doivent inscrire les devoirs à faire dans les différentes matières.

- Les élèves du lycée des deux sections peuvent choisir leur propre méthode pour noter les devoirs; toutefois, la tenue d'un cahier de texte est vivement recommandée. Des cahiers de texte sont disponibles en nombre limité au magasin scolaire.
- Les enseignants coordonnent les devoirs donnés et les devoirs sur table de manière à ce qu'aucun élève n'ait plus de deux essais, devoirs importants ou évaluations un jour donné.

### **COORDINATEURS DE NIVEAU**

Les coordinateurs de niveau sont désignés pour chaque niveau de secondaire. Ils animent la vie quotidienne des élèves dans le niveau qui leur est attribué. Ils font office de défenseurs et de tuteurs, et coordonnent également les excursions scolaires et d'autres manifestations spécifiques au niveau. Les élèves ne doivent pas hésiter à aborder leur coordinateur de niveau pour pratiquement toute question qui les préoccupe. Dans le Programme français, il existe des professeurs principaux pour chaque classe (*Professeurs Principaux*) et des coordinateurs de discipline (*Coordinateur de Discipline*) pour chaque discipline scolaire.

### **RÉCOMPENSES ACADÉMIQUES**

**Sociétés d'Honneur** Les élèves des sections française et internationale peuvent être admis dans la « National Junior Honor Society » de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et dans la « National Honor Society » de la Seconde à la Terminale. Dans les deux cas, les élèves bénéficient de cet honneur en reconnaissance de leur excellence scolaire ainsi que pour leurs qualités de leadership, service et personnalité. Une invitation à rejoindre la National Honor Society est considérée comme une réussite académique admirable.

Pour la National Honor Society, un conseil d'enseignants évalue les candidats et définit les élèves qui seront désignés. Il est nécessaire que les élèves conservent ces niveaux élevés pour rester membres de la Society. Il est attendu des membres qu'ils participent aux projets parrainés par la Society. En cas de problème, le conseil d'enseignants se réunit pour aborder la possibilité d'un renvoi ou pour recommander une mesure disciplinaire au directeur de l'École qui prend la décision finale.

**Tableau d'Honneur** Chaque trimestre, l'École reconnaît des élèves qui ont obtenu des résultats à un niveau scolaire élevé en les inscrivant au Tableau d'honneur. Au collège et au lycée, les élèves qui ont une moyenne cumulée des notes de 85 sans notes inférieures à 70 se qualifient. Ceci correspond à la mention du « *Tableau d'honneur* » par le conseil

de classe dans la section bilingue française. Les élèves qui ont une moyenne cumulée de notes de 90 ou plus et aucune note inférieure à 70 reçoivent les « High Honors ». Dans la section bilingue française, ceci correspond aux « *Félicitations* ».

Civitas Chaque trimestre, les élèves reçoivent des notes sur une échelle de un (mauvais) à dix (excellent) dans chaque matière. L'objectif de la reconnaissance Civitas est de reconnaître les élèves pour des efforts et une conduite exemplaires pendant la réalisation de leurs responsabilités scolaires ; toutefois, les notes Civitas ne sont pas directement liées aux notes concernant les résultats scolaires. Les élèves ayant de façon constante des résultats Civitas élevés participent à une cérémonie à la fin de l'année et reçoivent des prix formidables du directeur de l'École.

Cérémonie Annuelle de Remise des Prix À la fin de l'année scolaire, une cérémonie de remise des prix se déroule pour le collège et pour le lycée. C'est un moment pour reconnaître les réalisations particulières des élèves dans tous les programmes scolaires et extrascolaires.

## **VIE SCOLAIRE**

Excursions d'Automne Il est demandé à tous les élèves de secondaire de participer aux excursions d'automne qui ont lieu au début du premier trimestre. Ces excursions sont conçues pour présenter aux élèves, au début de chaque année scolaire, la grande diversité d'élèves et de professeurs venant de beaucoup de cultures et de langues qui existent au sein de la communauté d'Awty. Après des années de tradition, les élèves de sixième et de troisième année se lanceront dans une excursion d'une nuit. En cinquième et quatrième années, ainsi que seconde à la terminale, les élèves seront en classe jeudi et passeront ensuite vendredi à se concentrer sur les liens. Nous dépendons de la valeur de ces programmes de renforcement de la communauté pour réunir les étudiants et les enseignants dans le véritable esprit de Awty.

Conseil des Élèves À la fin de chaque année scolaire, des élections ont lieu pour le conseil des élèves du lycée de l'année suivante. Les responsables et leurs comités prévoient et supervisent les activités des élèves, représentent les élèves auprès de l'administration de l'École, et organisent divers projets, notamment les projets de service communautaire, pour que les élèves y participent. Les responsables comprennent un président, un vice-président, un secrétaire et un délégué du Program français.

Le conseil des élèves du collège travaille avec un parrain enseignant. Le collège organise

des élections au conseil des élèves au début de l'année scolaire. Parmi ses activités, le soutien de divers efforts de service communautaire et les activités des élèves, notamment un spectacle des talents du collège à la fin de l'année.

**Activités, Clubs, et Associations** Le lycée propose un grand nombre d'opportunités extrascolaires qui se déroulent en dehors des heures ordinaires de cours. Les réunions ont généralement lieu pendant le déjeuner, avant ou après l'école. Contactez le bureau de la Division pour avoir des informations complètes.

Pour une liste détaillée des clubs et des activités offerts aux élèves du lycée, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

Les collégiens recevront une carte des choix de clubs et d'activités après la rentrée scolaire.

**Service communautaire** Le service communautaire est une tradition ancienne de l'École, qui a précédé l'implication de l'école dans le B.I. comme exigence diplômante. La coordinatrice du service communautaire fournit une liste d'opportunités de service communautaire, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'École et les élèves peuvent aussi effectuer ce service pendant les mois d'été. Les élèves ne sont pas autorisés à recevoir aucune rémunération pour une activité quelconque de service communautaire. Mme Gharibeh, coordinatrice du service communautaire, propose régulièrement des opportunités de service lors des assemblées hebdomadaires et publie également des possibilités sur le site Internet d'Awty. Les demandes de service communautaire doivent être adressées à [Mme Gharibeh](#).

**Magasin (Librairie) de l'École** Le Magasin (la Librairie) de l'École se situe en salle 401 du Centre Kay Awty (Kay Awty Center). Ouvert de 7h30 – 15h45 de lundi à vendredi, il fournit tous les textes, cahiers et fournitures scolaires requis par le Programme International aussi bien que le Programme Français, ainsi que des articles de la tenue obligatoire (l'uniforme) et des articles du type "School Spirit", (logo d'Awty, événements annuels, équipes de sport). Tous les achats sont facturés par défaut au compte Awty de l'élève, mais peuvent également se régler en espèces ou par chèque (les cartes de crédit/débit ne sont pas acceptées). Pour toute information concernant le remboursement ou l'échange des articles achetés, veuillez consulter la Politique de remboursement sous la rubrique Portail Parent sur le site de l'école. Vous pouvez contacter [le magasin](#) directement par email.

Manuels et Fournitures Pour qu'un élève dispose des livres et fournitures requis à la rentrée, les familles doivent les commander au printemps. Les commandes seront automatiquement débitées du compte scolaire de l'élève et seront facturées par le bureau administratif. Les livres et les fournitures peuvent être livrés à une adresse professionnelle ou récupérés à l'École.

## **SPORTS**

Programme Sportif Interscholaire Philosophie : L'objet du département des Sports à Awty est d'améliorer le développement physique, mental, affectif et social des élèves. Ce développement est mis en œuvre grâce à divers sports extrascolaires. Awty a élaboré un programme adapté à l'âge et à la capacité de tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale, qui encourage l'intérêt et l'appréciation maximum des élèves. L'École encourage la participation au sport, reconnaît les résultats et célèbre les réussites des élèves.

Politiques et procédures : Les calendriers sportifs se trouvent sur le site [Internet du département des Sports](#). Pour en savoir plus, veuillez contacter [Lindsay Youngdahl](#), Directrice du programme sportive interscolaire, ou le bureau de la division concernée.

Il est demandé à tous les élèves et leurs familles de se conformer aux politiques établies sur le site Internet du département des Sports ainsi qu'à celles applicables à un sport ou une activité particulière. Les élèves sportifs et leurs familles doivent faire preuve d'une bonne sportivité à tout moment. Une mauvaise sportivité, de la part de l'élève ou du parent, entraînera une mesure disciplinaire contre l'élève pouvant aller jusqu'au renvoi de l'École. Les parents qui font preuve de mauvaise sportivité peuvent être interdits de participer à de futures activités sportives. L'inscription à Awty ne garantit pas la participation ni l'admissibilité au sport.

## **CONSEIL EN ORIENTATION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Le service de conseil en orientation pour l'enseignement supérieur de l'École internationale Awty s'engage à fournir un programme individualisé d'enseignement supérieur et post-secondaire à tous les élèves du lycée d'Awty et leurs familles. Dès la 3<sup>e</sup>, un conseiller d'orientation sera attribué à chaque élève d'Awty et travaillera en étroite collaboration avec l'élève et sa famille. L'équipe de conseil en orientation pour l'enseignement supérieur d'Awty pense qu'une attention personnalisée dans le domaine des programmes scolaires et extrascolaires est essentielle pour préparer les élèves à

réaliser leurs objectifs après le lycée. Le département du conseil en orientation pour l'enseignement supérieur travaille étroitement avec le conservateur des registres, le proviseur du lycée et le proviseur de la section bilingue française de façon à constituer une équipe qui soutient tous les lycéens d'Awty. Le département du conseil en orientation pour l'enseignement supérieur propose les services suivants :

- Accompagnement et préparation complets, personnalisés, scolaires, extrascolaires et post-secondaires.
- Supervision et gestion de tous les aspects de la recherche d'établissement d'enseignement supérieur et du processus de candidature.
- Calendrier individualisé d'examen pour l'enseignement supérieur, incluant les examens à passer et les périodes pour le faire. (L'examen d'automne du PSAT est obligatoire pour tous les élèves de Première et de Terminale.)
- [TCCi/Naviance Family Connection](#), un outil de préparation à l'enseignement supérieur, complet et basé sur le web, fournit aux élèves et aux parents l'accès à des informations sur des universités du monde entier, des annonces de conseil, des mises à jour automatiques par courrier électronique et un suivi de candidature personnalisé. (Les élèves reçoivent une formation à l'école et les parents reçoivent des informations détaillées sur la formation par courrier électronique.)
- Une bibliothèque d'orientation fournit des ressources sur les établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et dans d'autres pays.
- Annuaire, vidéos, CD-ROM et sites web de préparation à l'enseignement supérieur et de candidature notamment UCAS, The College Board, The Common Application, The FAFSA, ACT, etc.
- Des visites du campus d'Awty sont faites régulièrement par des responsables des inscriptions dans l'enseignement supérieur.
- Le salon de l'enseignement supérieur de printemps de l'ISAS pour les élèves de Première et de Terminale se tient en même temps qu'avec d'autres écoles locales. • Salon de l'enseignement supérieur du CIS à l'automne.

En plus d'une série de séances d'informations générales spécifiques au niveau, pour les élèves et leurs parents, qui ont lieu en soirée, les conseillers d'orientation rencontreront également chaque élève pour évoquer ses objectifs et ses stratégies, en mettant l'accent sur des tâches et des thèmes spécifiques à chaque niveau. Les objectifs, les rêves et les aspirations d'un élève sont de la plus haute importance pour l'équipe de conseil en orientation d'Awty. Par conséquent, il est crucial d'établir une relation de travail solide avec chaque élève et sa famille, dès que possible. Indépendamment du fait qu'un élève

commence et termine son lycée à Awty, ou ne soit avec nous qu'un an ou deux, nous faisons en sorte que chaque élève bénéficie du niveau le plus élevé d'attention personnelle. C'est notre travail de célébrer les dons uniques de chaque élève et de le guider vers l'enseignement post-secondaire qui lui apportera une expérience scolaire et affective gratifiante.

Notre objectif est que ce processus soit un moment agréable et passionnant de votre vie. N'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire avec vos questions. Nous sommes là pour vous. Pour toute information complémentaire concernant les conseils en orientation veuillez contacter le [bureau de Conseil](#) en orientation pour l'enseignement supérieur.

## **DISCIPLINE À L'ÉCOLE SECONDAIRE**

Le mauvais comportement d'un élève peut avoir diverses conséquences disciplinaires, à la seule discrétion de l'École, selon la gravité de l'infraction. Les points suivants sont destinés à servir de guide pour les conséquences disciplinaires mais peuvent ne pas inclure toutes les possibilités. Les parents seront notifiés des conséquences disciplinaires graves et il est attendu d'eux qu'ils adhèrent aux actions prises par l'École.

Mesures Disciplinaires Retenue – Les élèves du collège et du lycée peuvent être envoyés en retenue ou «DHall» pour diverses infractions mineures comme des retards fréquents, des infractions à l'uniforme ou l'usage de chewing-gum. Les élèves peuvent être en retenue pendant le déjeuner, après l'école ou, dans des cas graves, le samedi matin.

Consignation dans l'établissement – Les élèves peuvent être consignés dans l'établissement. Il s'agit d'une journée passée à l'école, en isolement, et à travailler sur des devoirs scolaires. Du travail supplémentaire peut être donné dans le cadre de la punition.

Exclusion – Les élèves peuvent être exclus de l'École, qui leur demande de rester chez eux. Ces décisions sont prises par l'administration et peuvent inclure les considérations de l'audition d'un Conseil de discipline (voir Conseil de discipline). L'exclusion de l'École ne dispense pas un élève de ses obligations scolaires et tous les devoirs manqués doivent être rendus. Les exclusions hors de l'École dépendent du dossier scolaire. Ce dossier est disponible pour les institutions suivantes.

Période d'essai : Scolaire et disciplinaire – Après une vérification à la fin de chaque



trimestre, les élèves peuvent être placés à l'essai pendant le trimestre suivant du fait de problèmes scolaires ou comportementaux. Être placé à l'essai indique que le statut scolaire ou comportemental d'un élève est inférieur au niveau acceptable et doit être amélioré. Si un élève est placé à l'essai, les parents recevront un courrier de notification. Une mauvaise note trimestrielle (F) dans toute matière ou bien deux D ou plus (60 – 69) entraînera automatiquement une période d'essai scolaire ; toutefois, l'administration peut placer des élèves à l'essai, scolaire ou comportemental, à sa discrétion.

Lorsqu'un élève est placé à l'essai, on attend de lui qu'il apporte les améliorations nécessaires au trimestre suivant. Les parents seront informés des attentes pour une amélioration satisfaisante ; toutefois, la décision finale sera prise à la discrétion du responsable de division. À la fin de ce trimestre, l'École décidera si l'élève est autorisé à rester à l'École. Les élèves ne sont généralement pas autorisés à être à l'essai pendant plus de deux trimestres successifs.

Les élèves à l'essai pendant le trimestre d'hiver ne recevront pas de dossier de réinscription. Si l'élève reste à l'essai pendant le trimestre de printemps, sa place dans la classe supérieure l'année suivante sera mise en attente d'une décision du conseil de classe de juin. Les élèves qui sont placés à l'essai au deuxième trimestre après une réinscription ne sont pas obligatoirement admis dans la classe supérieure l'année suivante. La décision est prise lors du conseil de classe du mois de juin. Les parents seront informés immédiatement après ce conseil si leur enfant est autorisé à revenir à l'École. Le directeur de l'École prend toutes les décisions définitives concernant le statut de l'essai, le passage en classe supérieure et le renouvellement des contrats d'inscription pour les années scolaires ultérieures en suivant les recommandations du responsable de division. L'inscription pour les années scolaires ultérieures est laissée à la seule discrétion de l'École.

Renvoi – Dans des cas d'infractions graves aux règles, l'administration peut choisir de renvoyer un élève de l'École. Cette décision peut être recommandée par un Conseil de discipline, et chaque cas est soumis à la décision finale du directeur de l'École. L'École peut choisir de prendre cette décision sans convoquer un Conseil de discipline. Les élèves renvoyés ne sont pas autorisés à participer aux activités d'Awty ni à venir à l'École sans l'autorisation préalable de l'administration.

Retrait – Les élèves qui choisissent de se retirer de l'École ne sont pas dispensés des politiques scolaires et ils restent soumis aux décisions administratives.

**Conseil de Discipline** La discipline est souvent traitée par l'administration scolaire seule. Toutefois, le Conseil de discipline peut également être convoqué, à la seule discrétion de l'École, pour traiter le comportement d'un élève et recommander des mesures au directeur de l'École. Le Conseil de discipline est généralement composé des personnes suivantes :

- Le Directeur des Admissions
- Le Responsable de la Division concernée et le Proviseur
- Le coordinateur de niveau
- Le *Professeur principal* ou le conseiller, en fonction du programme de l'élève ;
- Les délégués de classe élus ;
- Dans le cas d'élèves du lycée, le président du Conseil des élèves et
- Toute autre personne dont la présence est jugée appropriée par le directeur de l'École.

Le Conseil de discipline applique la procédure suivante

:

- L'administration informe les parents du problème et indique que le Conseil de discipline va se réunir ;
- Le Conseil rencontre l'élève, et toute autre personne pouvant avoir des informations au sujet de l'incident concerné ;
- Le Conseil peut demander à l'élève et/ou à d'autres personnes de quitter la réunion lorsqu'ils ont été entendus. Les parents ou tuteurs ne peuvent assister à la réunion.
- Les délibérations du Conseil sont confidentielles ;
- Les délibérations et recommandations du Conseil sont communiquées au Responsable de la Division qui consulte le directeur de l'École ;
- Le Responsable de la Division informe les parents de la mesure disciplinaire ;
- Dans des cas exceptionnels, comme un renvoi, le Responsable de la Division et le directeur de l'École peuvent communiquer ensemble avec les parents.

**Honnêteté et Plagiat** L'intégrité et l'honnêteté scolaires sont au cœur de la vie de l'École et du développement de chaque élève. Les élèves doivent faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leur travail et dans leur comportement. L'École ne tolère pas la tricherie ni le plagiat. Les élèves soupçonnés de tricherie ou de plagiat seront soumis à des procédures disciplinaires et à des sanctions de leur division. Le plagiat inclut, sans s'y limiter, l'utilisation par un élève d'idées ou de mots qui ne sont pas les siens, sans mention

adéquate de leur source. Les documents plagés peuvent être des documents imprimés, des documents Internet ou électroniques, des documents télévisés ou audio.

Si un élève a des doutes sur le plagiat, il doit en parler à un enseignant ou au Responsable de la Division. Tous les élèves du CE2 à la Terminale doivent lire et signer le Code d'honneur de l'École.

**Absence de Drogue et Alcool** Tout élève qui se présente volontairement pour demander de l'aide pour un problème lié à la drogue ou à l'alcool sera traité comme un cas sanitaire plutôt que disciplinaire. Un élève pris en possession d'alcool ou de drogue, qui demande de l'aide seulement à ce moment, sera traité comme un cas disciplinaire.

Tout élève pris en possession de substances illicites, notamment celles prescrites à quelqu'un d'autre, pendant qu'il est sur le campus ou à une activité liée à l'École, peut faire l'objet d'une mesure disciplinaire allant jusqu'au renvoi de l'École. Tout élève pris à vendre de la drogue sur le campus ou à une manifestation liée à l'École peut faire l'objet d'une mesure disciplinaire allant jusqu'au renvoi de l'École. L'École se réserve le droit de signaler le comportement illégal à la police.

Tout élève pris en possession ou sous l'influence de l'alcool fera l'objet de procédures du Conseil de discipline et/ou de sanctions disciplinaires.

Tout élève pris en possession d'accessoires liés à la consommation de drogues fera l'objet de procédures du Conseil de discipline et/ou de sanctions disciplinaires. Veuillez noter que les cigarettes électroniques (E-cigarettes) et l'acte de 'vapoter' (fumer d'un appareil à vapeur) font dorénavant partie de la catégorie de produits considérés comme drogues ou accessoires à la consommation de drogues.

Conformément aux efforts faits par l'École pour garantir un campus sans drogue ni alcool, l'École peut réaliser des fouilles aléatoires dans tout endroit dans les locaux scolaires, y compris les casiers des élèves, les véhicules et les affaires personnelles comme les sacs à dos, à tout moment et sans préavis. Tout ce qui sera trouvé dans des sacs laissés sans surveillance ou des casiers déverrouillés sera considéré comme appartenant au propriétaire du sac ou du casier. Par conséquent, il est instamment demandé à tous les élèves de surveiller leurs possessions à tout moment et de verrouiller leurs casiers. L'École peut faire appel à des chiens pour ses fouilles.

L'École se réserve le droit de fouiller et d'inspecter les appareils électroniques

personnels et toutes données, messages ou images y apparaissant.

## **APPAREIL ÉLECTRONIQUE**

L'utilisation de tout appareil électronique est interdite pendant les heures de cours sans l'autorisation expresse et l'approbation de l'enseignant. Pour les étudiants du secondaire, reportez-vous à la politique BYOD (Bring Your Own Device) pour plus de détails sur l'utilisation des ordinateurs à l'école. Au collège, les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les casiers des élèves tout au long de la journée. Les élèves du collège ne peuvent utiliser leurs ordinateurs portables ou autres dispositifs informatiques approuvés en classe que sous la supervision de l'enseignant ou à la bibliothèque. Les collégiens ne peuvent porter ni transporter d'appareils électroniques (par exemple une montre Apple) sans l'autorisation expresse du bureau de la division. Au lycée, les téléphones cellulaires, les tablettes i-pads, les i-pods et tous les autres appareils électroniques approuvés doivent être silencieux et à l'abri des regards, sauf autorisation expresse et spécifique de l'enseignant. Les élèves de l'enseignement supérieur peuvent utiliser des téléphones portables et d'autres appareils approuvés en dehors des cours s'ils respectent toutes les autres règles disciplinaires. Si les élèves enfreignent l'une de ces règles, les enseignants vont immédiatement confisquer ces appareils et les remettre au bureau de la division. Les étudiants peuvent récupérer les appareils au bureau en fin de journée, à la discrétion du chef de division. Au collège, les élèves reçoivent un avertissement lors de leur première infraction et une détention le samedi à compter de la deuxième infraction. Au lycée, la première infraction à cette règle est la détention le samedi matin. Les élèves et les parents seront informés de la date et de l'heure de la détention. La quatrième infraction de ces règles peuvent entraîner une suspension de l'école. Violation de ces règles peuvent être traitées comme une violation du code d'honneur. Le non-respect continu de cette règle peut entraîner l'expulsion de l'école.

## **DIFFÉRENCES DANS L'APPRENTISSAGE**

L'École internationale Awty attend de tous les élèves du secondaire qu'ils répondent aux attentes de son programme scolaire. En tant qu'école internationale indépendante, Awty ne propose pas de modifications du programme établi ; toutefois, l'École reconnaît que certains élèves qui satisfont aux critères d'admission peuvent montrer des différences dans l'apprentissage qui justifient une adaptation limitée. En se basant sur les directives pour le Baccalauréat international, Awty propose l'adaptation suivante: les

élèves peuvent obtenir un supplément (prolongement) de 20 % du temps alloué pour les contrôles et les examens. Afin de bénéficier de cette modification, il faut adresser une demande au responsable du département et fournir à l'École un rapport de l'évaluation du diagnostic. Le département du soutien d'étudiants peut fournir aux familles des informations sur les ressources de la communauté permettant de réaliser une évaluation psycho-scolaire.

Les rapports de diagnostic scolaire sont conservés dans un dossier confidentiel et ne font pas partie du dossier scolaire permanent de l'élève. Si le besoin se fait sentir, le conseiller et le responsable du département peuvent convoquer une réunion spécifique de l'équipe d'enseignement afin d'examiner des stratégies de mise en œuvre pour certains élèves. Les parents et les élèves, ainsi que des professionnels externes peuvent en faire partie. Un plan éducatif documenté, avec un Programme de soutien individualisé de l'élève (ISSP) reste dans le dossier du rapport diagnostic au bureau des conseillers.

L'évaluation peut également servir à demander un délai supplémentaire lors du CTP IV, du PSAT, du SAT, de l'ACT et de l'examen de l'IB. Nos conseillers peuvent vous aider dans le processus d'inscription à cet aménagement. Le département du conseil peut aussi fournir aux familles des informations sur les ressources de la communauté lorsqu'elles sont nécessaires, en matière d'ergothérapie, d'orthophonie ou de psychothérapie. Les conseillers font partie de l'équipe pédagogique afin de coordonner des aménagements limités.

## **PRÉSENCE**

**Absences et retards** En cas d'absence due à une maladie ou un rendez-vous, les parents doivent en informer le bureau de la Division concernée par téléphone (Collège ext 5813; lycée ext 5826), ou par e-mail (collège : [MSstudentAttendance@awty.org](mailto:MSstudentAttendance@awty.org), ou lycée : [USstudentattendance@awty.org](mailto:USstudentattendance@awty.org)) entre 7h30 et 8h30. Lorsque l'élève revient à l'école à la suite d'une absence, il doit fournir un mot signé ou une explication écrite des parents. Il peut être demandé aux élèves qui manquent des contrôles, des examens ou des devoirs importants un mot d'excuse du médecin. Les rendez-vous médicaux doivent se faire dans la mesure possible en dehors de journées scolaires. Un élève qui arrive après 8h15 ou qui doit partir avant 15h50 doit se présenter au bureau du Collège / Lycée afin de signer la feuille de présence/absence. Les retards sont classés excusés ou non excusés. Un nombre excessif de retards non excusés peut entraîner une mesure disciplinaire. L'Administration se réserve le droit de prendre cette décision. Le cas échéant, un comité comprenant la Responsable des présences, le

Coordinateur de niveau concerné et le Responsable de la Division concernée, se réunit pour examiner les circonstances et en définir les conséquences.

Pour recevoir une unité de valeur pour un cours (course crédit) au lycée à Awty, un élève ne doit pas manquer ledit cours plus de dix jours/périodes en total pour l'année. **Toute absence, qu'elle soit préméditée/approuvée, pour maladie ou toute autre raison, sera comptée dans le cumul des absences pour l'année.** Les élèves qui manquent volontairement ('sèchent') un cours seront marqués absents et ils feront l'objet de sérieuses sanctions disciplinaires après examen des circonstances par l'administration. Il est attendu des élèves de rattraper le travail manqué dans un délai raisonnable, sous réserve de l'accord de leur(s) enseignant(s) et du Responsable de la Division. Les dispositions spécifiques à ce règlement sont indiquées ci-dessous :

1. Un élève arrivant avec jusqu'à 15 minutes de retard en classe sera marqué « en retard ».
2. Un élève arrivant avec plus de quinze minutes de retard en classe sera marqué « absent».
3. Des avertissements écrits seront envoyés à l'élève ainsi qu'aux parents, et seront déposés au bureau de la Division concernée comme suit :
  - a. La première lettre d'avertissement sera envoyée lorsqu'un élève aura cumulé cinq (5) absences dans la même matière;
  - b. Lorsqu'un élève aura cumulé dix (10) absences dans la même matière, les parents seront convoqués au bureau de la Division concernée. L'élève sera en sursis (probation) et son dossier de réinscription sera mis en attente. À la fin de l'année scolaire, l'administration considérera l'historique des absences et prononcera sur la réinscription, unité de valeur de cours et attribution de note de l'élève ;
4. Le comité des présences se réunira et décidera si d'autres mesures disciplinaires seront prises lorsqu'un élève aura dix absences ou plus pour le même cours.
5. Il peut être demandé aux élèves qui arrivent après une absence partielle de rendre des devoirs importants, ou de passer des examens/contrôles manqués, plus tard dans cette

même journée.

6. Les absences dues à des activités scolaires (comme des excursions, des manifestations sportives ou une mesure disciplinaire) ne seront pas comptées comme des absences.

7. Les élèves et leurs parents doivent comprendre que des absences excessives nuisent aux résultats scolaires. Cette limite d'un maximum de dix jours/périodes de cours ne doit pas être considérée comme des absences attribuées ou de jours 'à prendre'. Il ne serait pas raisonnable de demander aux enseignants de rattraper le travail manqué pour les élèves absents. Il est demandé aux élèves d'être assidus et de prendre la responsabilité de leur présence à l'École.

Absences prévues ou inattendues Selon la politique de l'École, les élèves ne doivent pas s'absenter de l'école, sauf pour des raisons graves (maladie, urgence familiale, etc.). Les parents qui, pour des raisons justifiables autres que la maladie, veulent retirer leur enfant de l'école pendant une journée ou plus, doivent déposer un « formulaire d'absence anticipée » signé au bureau de la division concernée au moins deux semaines au préalable de l'absence. Il s'agit de la politesse envers les enseignants et les administrateurs qui auront à adapter leurs programmes pour les élèves et les classes touchés par l'absence. Le bureau de la Division contactera les enseignants et les en informera, et les devoirs seront rassemblés. Pour des absences prolongées, les enseignants peuvent demander aux élèves de rendre un travail avant de partir. Toute absence anticipée doit être communiquée directement au bureau de la Division concernée.

Les élèves qui sont en difficulté académique / risque d'échec scolaire et/ou qui ont cumulé un nombre excessif d'absences ne peuvent n'obtiendront pas cette autorisation. Les parents sont appelés à reconnaître que retirer un enfant de l'école pendant une période prolongée aura un impact négatif sur les résultats de l'enfant.

Feuille de présence / absence Les élèves qui arrivent en retard, pour quelque raison que ce soit (voir la rubrique Retards), doivent se présenter au bureau des présences avec un mot d'excuse du parent avant d'aller en cours. Les élèves qui souhaitent partir de l'école pour quelque raison que ce soit, doivent présenter un mot signé d'un parent au bureau de la Division concernée, puis signer à son départ la feuille de présence. Sans l'autorisation d'un parent l'élève ne pourra pas signer la feuille de présence. Les parents peuvent également appeler le bureau de la Division, ext 5813 pour le collège ;

ext 5826 pour le lycée, pour signaler le départ anticipé de leur enfant. Les élèves ne seront pas libérés sans cette autorisation. Les élèves qui partent en raison d'une maladie seront libérés par l'infirmier et y signeront la feuille.

## **SOUTIEN AUX PARENTS**

Un comité de l'APPA se réunit chaque mois avec le Responsable de la Division au collège et au lycée. Les membres du comité sont des bénévoles de l'APPA de chaque niveau et section de la division. Ces parents contribuent à préserver une communication régulière sur les questions scolaires quotidiennes entre la communauté des parents et l'administration pendant toute l'année scolaire.

## **POLITIQUE DE L'UNIFORME**

L'objectif du port de l'uniforme a deux aspects. En premier lieu, puisque les élèves d'Awty viennent de nombreuses cultures et de tous les horizons, l'uniforme sert à égaliser le statut socio-économique et les antécédents culturels. Le second objectif du code vestimentaire est de faire acquérir aux élèves un sens correct de toilette formelle et de présentation.

L'uniforme d'Awty doit être acheté auprès de [Dennis Uniform](#). L'administration se réserve le droit de prendre toute décision définitive quant à l'uniforme et la toilette.

### Uniforme quotidien requis

- Filles 6<sup>e</sup> – 4<sup>e</sup>: Jupe Awty plissée écossaise, pantalon ou short bleu marine, chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École ou polo blanc, bleu marine ou gris à manches courtes avec le logo de l'École. Collants unis bleu marine ou noir, pull Awty en bleu marine, veste polaire bleu marine avec le logo de l'École par temps froid.
- Filles 3<sup>e</sup>- Terminale : Jupe Awty plissée écossaise ou kaki, pantalon ou short kaki, chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École ou polo blanc, bleu marine à manches courtes avec le logo de l'École. Collants unis bleu marine ou noir, pull Awty bleu marine, veste polaire bleu marine avec le logo de l'École par temps froid.
- Garçons 6<sup>e</sup>- 4<sup>e</sup>: Pantalon ou short bleu marine, polo blanc, bleu marine ou gris à



manches courtes avec le logo de l'École, ou chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École, pull Awty bleu marine ou veste polaire bleu marine avec le logo de l'École selon le temps.

- Garçons 3<sup>e</sup>- Terminale : Pantalon ou short kaki, polo blanc ou bleu marine à manches courtes avec le logo de l'École, ou chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École, pull Awty bleu marine ou veste polaire bleu marine avec le logo de l'École selon le temps.

Uniforme de grande tenue requis Il est demandé à tous les élèves d'avoir un uniforme de grande tenue, en plus de leur uniforme quotidien. Lors d'occasions formelles, comme les photos scolaires, les sorties scolaires et les célébrations ou cérémonies sur le campus, il est demandé aux élèves de porter un uniforme de grande tenue, décrit ci-dessous.

- Filles 6<sup>e</sup> – Terminale: Jupe écossaise d'Awty, chemise Oxford blanc à manches longues avec le logo de l'École; pull Awty bleu marine avec le logo de l'École, selon le temps. Le port des collants n'est pas autorisé les jours de grande tenue.
- Garçons 6<sup>e</sup> – Terminale : Pantalon en tissu croisé à pli (bleu marine de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>, kaki de la 3<sup>e</sup> à la Terminale), chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École ; pull en coton bleu marine avec le logo de l'École selon le temps.

Tenue libre Les élèves du lycée bénéficient de la tenue sans uniforme chaque vendredi (sauf indication contraire) ; le collège reçoit à l'occasion ce droit à la tenue libre pour marquer des occasions particulières. Ces jours-là, il est attendu des élèves qu'ils s'habillent correctement au risque de la révocation du privilège. Certains exemples de tenue non appropriée sont : tongs, pieds nus, ventre exposé, pyjamas, shorts courts, minijupes, pantalon taille très basse ou porté bas, logos publicitaires pour de l'alcool ou des drogues, commentaires blasphématoires, messages offensifs concernant une nationalité, race ou culture quelconque. Le jugement définitif appartient à l'administration.

Vêtements extérieurs Les seuls vêtements extérieurs acceptables sont les pulls d'uniforme (spécifiés plus haut), le polaire officiel Awty, la veste Awty ou des sweat-shirts d'universités uniquement pour les élèves en cycle terminal, ou des sweat-shirts d'une équipes d'Awty. Aucun autre vêtement extérieur ne peut être porté à l'École.

Autres « À faire et à ne pas faire » :

- Pas de chaussures à bout ouvert.
- Tous les garçons doivent porter des chaussettes et une ceinture.
- Les élèves ne sont pas autorisés à porter des casquettes ou des chapeaux à l'intérieur, même lors les jours de « tenue libre ».
- Les ourlets des filles doivent se situer à moins de huit centimètres au-dessus du genou, y compris les jours de tenue libre.
- Des bijoux sur le visage, comme par exemple des piercings aux sourcils, au nez, aux lèvres et à la langue ne sont pas autorisés.
- Les élèves doivent être correctement vêtus dès leur arrivée à l'école.
- Il est fortement découragé de porter des bijoux ou des montres de valeur. L'École ne sera pas responsable en cas de perte ou de dommages.
- Tout accessoire personnel, notamment mais sans s'y limiter les bijoux ou les accessoires pour cheveux, peuvent être jugés inacceptable et par conséquent interdits, à la discrétion de l'administration.

Sanctions en cas de non-respect du port de l'uniforme Les élèves sans uniforme ou habillés hors règlement vestimentaire feront l'objet d'une mesure disciplinaire, notamment mais sans s'y limiter, une série de punitions croissantes: retenue pendant le déjeuner, retenue le jeudi après l'école, et retenue le samedi matin. L'administration peut décider, dans certains cas, de renvoyer un élève chez lui ou de demander à un parent d'apporter des vêtements corrects.

Uniforme d'E.P.S. L'uniforme d'éducation physique et sportive de l'École internationale Awty est requis pour tous les participants aux cours d'E.P.S. Comme pour l'uniforme scolaire, l'objectif est de gommer les différences socio-économiques et de garantir une apparence appropriée. En outre, pour des raisons d'hygiène et de propreté, les élèves ne sont pas autorisés à porter en classe les vêtements qu'ils portent pendant une activité physique intense.

La politique de l'École est de fournir, gratuitement, un short vert et un t-shirt blanc. D'autres vêtements, notamment des t-shirts des évènements ou des équipes sportives de l'école, sont autorisés et peuvent être achetés au magasin scolaire tout au long de l'année. Les élèves sont libres de porter les tennis ou les chaussures de sport qu'ils souhaitent.

En cas de temps froid ou d'intempéries, les élèves peuvent s'habiller selon les options

suivantes : Les élèves doivent porter le sweat-shirt d'Awty, s'ils veulent porter un vêtement extérieur. Des survêtements (pantalons jogging) assortis sont disponibles pour ceux qui souhaitent en acheter dans la librairie. Autrement, les élèves ne doivent porter que des pantalons de survêtement unis. Toute autre veste, manteau ou pull-over est interdit en cours d'E.P.S. En cas de pluie ou d'intempéries, les cours d'E.P.S. se dérouleront en intérieur.

## **SÉCURITÉ SUR LE CAMPUS**

Élèves Conducteurs En raison du nombre limité d'espaces de stationnement sur le campus, tous les élèves qui veulent conduire jusqu'à l'École doivent obtenir un badge de parking auprès du bureau du lycée. Les élèves de Terminale peuvent se voir attribuer des espaces de stationnement en fonction de la disponibilité et dans ce cas, ils ne peuvent stationner que dans cet espace.

### Arrives et Départs

Les élèves ne sont pas surveillés sur le campus avant 7 h 30. Les cours de secondaire commencent à 7 h 55 et se terminent à 15 h 35. Les élèves ne sont autorisés sur le campus que jusqu'à 16 h 00 sauf s'ils sont sous la surveillance d'enseignants ou de membres du personnel. La bibliothèque, qui est sous la supervision d'un enseignant, est ouverte aux élèves après l'école jusqu'à 18 h 00, du lundi au jeudi et jusqu'à 16 h 30 le vendredi. Tous les élèves doivent quitter le campus avant 18 h 00 sauf s'ils s'y trouvent pour une activité ou un programme scolaire officiel et surveillé.